

# L'extrême droite au gouvernement en Italie

Note rédigée par la CGIL<sup>1</sup>

Après deux ans de gouvernement d'extrême droite en Italie, nous pouvons constater que son action s'articule autour de trois axes "idéologiques" précis :

## **- Premier trait distinctif, des politiques économiques farouchement néolibérales**

- Application de toutes les mesures liées à l'austérité: intervention immédiate sur les critères de départ à la retraite : moins bons pour tous, surtout pour les femmes;
- Décret "premier mai" qui encourage une précarisation accrue du monde du travail et distribue des fonds "exceptionnels" aux entreprises ;
- Coupes dans les services publics (école, santé, transports) et incitation à la privatisation ; - Annulation des mesures sociales pour les plus pauvres, en particulier : suppression du "revenu de citoyenneté", qui a laissé 700.000 familles démunies sans aucune subvention) ;
- Refus d'introduire le salaire minimum, et retard à toutes les tables de négociation collective pour le renouvellement des conventions collectives nationales ;
- Affaiblissement de toutes les formes de dialogue social: réunions avec les représentants syndicaux et sociaux auxquelles le gouvernement associe systématiquement les syndicats "jaunes" non représentatifs ;
- Absence de lutte contre l'évasion fiscale et politique d'amnistie pour les gros fraudeurs ;
- Conflits d'intérêts jamais aussi élevés depuis l'ère Berlusconi. Les ministres du gouvernement sont systématiquement impliqués dans des activités économiques liées à leurs propres dossiers: le ministre de la défense a des rôles et des intérêts directs dans l'industrie militaire, le ministre du tourisme est une femme d'affaires dans l'industrie du tourisme et des plages...

## **- Deuxième trait distinctif : l'atlantisme sans critique dans toute approche géopolitique**

De manière évidemment contradictoire avec le passé et les promesses électorales, cette droite veut se montrer l'alliée la plus zélée des USA et de Zelenski. Tout cela en abolissant tout passage démocratique pourtant prévu par la Constitution : l'Italie est le seul pays à avoir caché - jusqu'à présent - quelles et combien d'armes elle envoie à l'Ukraine. Depuis plus de deux ans, le gouvernement n'a même pas informé le parlement du rôle concret de notre pays dans ce domaine.

---

<sup>1</sup> Traduction Espace International CGT

**- Troisièmement, en ce qui concerne les droits civils, les politiques culturelles et la gestion de la démocratie et du pouvoir, ce gouvernement affiche les pires traits conservateurs, traditionalistes, nationalistes, intolérants et autoritaires**

- Dénier des droits des Lgbtqia+: le gouvernement italien n'a pas signé la déclaration de l'UE à l'occasion de la journée mondiale contre la transphobie ;
- Attaque contre le droit à l'avortement: des associations catholiques ont été officiellement incluses dans les centres de conseil publics pour tenter de convaincre les femmes de ne pas avorter ; l'Italie a demandé que le droit à l'avortement soit retiré des documents du G7 ;
- Occupation systématique de l'information publique (alors que l'information privée en Italie est toujours entre les mains de la famille Berlusconi, qui soutient manifestement ce gouvernement...);
- Jeunes étudiants protestant contre la tragédie de la Palestine systématiquement accusés et battus par la police sur instruction du ministre de l'intérieur;
  
- Atteinte systématique au droit de grève : par des préventions continues et injustifiées, même dans le cas de grèves générales nationales déclenchées dans le respect de tous les principes juridiques.
  
- Réforme pour la soi-disant "autonomie différenciée" : approuvée ces jours-ci, elle envisage l'autonomie régionale dans tant de domaines (fiscalité, santé, interventions territoriales, programmes scolaires) qu'elle effacera la solidarité entre les zones du pays, laissant les régions du sud dans une situation encore plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui. En plus de saper l'unité nationale en matière sociale, économique et même culturelle (éducation, entre autres), cette "réforme" permettrait aux régions de légiférer de manière autonome, contournant plus facilement certains principes constitutionnels.
  
- Réforme de l'État, de la justice et du droit électoral : par un mécanisme d'élection directe du chef de gouvernement, le rôle du président de la République (en Italie : arbitre formel et substantiel de l'équilibre des pouvoirs) et du Parlement serait délégitimé. Avec la réforme du pouvoir judiciaire, le parti politique aurait également plus d'influence sur le pouvoir judiciaire. Le schéma en jeu conduirait en fait à centraliser tous les pouvoirs entre les mains d'un seul personnage.